

cette commission que le 12 octobre 1917. L'honorable P.C. Larkin lui succéda en février 1922, et après son décès le 3 février 1930, l'honorable G. Howard Ferguson fut nommé le 28 novembre 1930.

Les bureaux du Haut Commissaire pour le Canada se trouvent dans le Canadian Building, Trafalgar Square, Londres, S.W. 1.

En avril 1928 le gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne a nommé un Haut Commissaire pour la Grande-Bretagne au Canada, Sir William Clark, avec résidence à Ottawa et dont la position correspond à celle du Haut Commissaire canadien en Grande-Bretagne. Sa nomination est le résultat d'une entente conclue lors de la Conférence impériale de 1926. Le passage du rapport du Comité des relations interimpériales se rapportant à cette question se lit comme suit:

“Un aspect particulier de la question de consultation que nous avons considérée est celui de la représentation de la Grande-Bretagne dans les Dominions. En raison de sa position constitutionnelle, telle qu'expliquée au paragraphe IV (b) de ce rapport, le gouverneur général n'est plus le représentant du Gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne. En conséquence, il n'y a personne dans les capitales des Dominions qui représente officiellement le Gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne.

“Nous avons résumé nos conclusions dans la résolution suivante qui a été soumise à la Conférence:

“Les Gouvernements qui sont représentés à la Conférence reconnaissent l'opportunité d'établir un mode de relations étroites, tant à Londres que dans les capitales des Dominions, pour suppléer au mode actuel de communications et pour fournir les renseignements sur les affaires qui exigent une étude conjointe. La manière dont fonctionnera tout nouveau mode de communication est une question à régler entre les Gouvernements de Sa Majesté en Grande-Bretagne et dans les Dominions, en tenant compte des circonstances dans chaque partie de l'Empire; il sera bien entendu que tout nouvel arrangement n'équivaudra qu'à un supplément au mode de communication directe de Gouvernement à Gouvernement, et à l'entente spéciale en vigueur depuis 1918 pour la communication entre les premiers ministres, et non pour remplacer ce mode”.

Section 2.—Représentants à l'étranger.

Ministre canadien aux Etats-Unis.—Depuis bon nombre d'années, les relations diplomatiques entre le Canada et les Etats-Unis ont augmenté, résultat naturel de la proximité des deux pays et des étroites relations d'affaires établies entre leurs citoyens. Avant la guerre, un ancien ambassadeur anglais à Washington, Lord Bryce, avait déclaré que les affaires canadiennes étaient la source des deux tiers ou des trois quarts de tout le travail de l'ambassade anglaise aux Etats-Unis.

En janvier 1918 une mission canadienne temporaire de guerre fut établie à Washington, sous la présidence de M. Lloyd Harris, et maintenue jusqu'à quelques années après la guerre. Bien que n'étant pas une mission formellement diplomatique, ses devoirs s'étendaient à des questions ordinairement traitées par voie diplomatique. Après le retrait de cette mission, le Canada fut représenté à Washington par M. M. M. Mahoney, à titre d'agent du département des Affaires Extérieures et, grâce à la courtoisie du gouvernement britannique, avait son siège à l'ambassade anglaise.